

# COMMUNE D'AINGERAY



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 2 juin 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de Conseillers présents : 13  
Nombre de Conseillers votants : 15  
Suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt et un, le deux juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aingeray se sont réunis à la salle polyvalente (afin de respecter les règles sanitaires liées au COVID-19), sous la présidence de M. FONTAINE André, Maire. Convocation qui a été adressée le 29/05/2021.

Etaient présent(e)s : M. COTTRELLE Sylvain, Mme CURÉ Emilie, M. DINÉE Olivier, M. DUROUCHARD Damien, M. FONTAINE André, Mme FRAULOB Odile, M. HALLER Philippe Mme JEZEQUEL Valérie, M. LACROIX Thierry, M. MORET Damien, M. PREVOST Jean-Luc, M. RISSER Xavier, M. ROUCHON Alain.

Absent(e) s excusé (e) s ayant donné procuration :

Mme DEMARQUE Sabrina a donné procuration à Mme THOUVENOT Nathalie

Mme THOUVENOT Nathalie a donné procuration à M. MORET Damien

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mme FRAULOB Odile ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## Ordre du jour

1. Réfection chemin du Golf
2. Dossier de subvention "Communes Fragiles"
3. Demandes de subvention
4. Achat véhicule communale
5. Création CDD adjoint administratif
6. Affaires diverses

La séance est ouverte à 19h00

## 01 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Après lecture, le dernier compte rendu n'appelle aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

## 02 - REFECTION CHEMIN DU GOLF

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents qu'il a reçu en mairie les nouveaux dirigeants du Golf (Monsieur HENNERT Gérard, Président et Monsieur RIVIECCIO Arnaud, directeur) qui lui ont fait part de leur préoccupation sur l'état du chemin d'accès (domaine communal).

Celui-ci nécessite des travaux de remise en état et ils nous proposent d'accompagner la Commune dans cette dépense à hauteur de 50 %.

Les dirigeants ont présenté un devis d'Eurovia qui s'élève à 11 075 € HT.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a demandé un devis complémentaire pour la pose de deux coussins berlinois.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DEMANDE à l'unanimité que d'autres devis soit effectués  
NE SOUHAITE PAS la pose de coussins berlinois et  
AUTORISE le Maire à engager les travaux via l'entreprise la mieux disant.**

## 3- DOSSIER SUBVENTION "COMMUNES FRAGILES"

Monsieur le Maire informe les membres présents que le département a mis en place un dispositif d'appui aux territoires et aussi un soutien plus particulier aux territoires les plus fragiles, en croisant plusieurs critères d'éligibilité.

Une enveloppe de subvention de 15 000 € (plafond de subvention porté à 50% du coût du projet) est disponible.

Monsieur le Maire propose donc de délibérer sur l'autorisation de solliciter cette subvention pour le projet en cours du hall boulangerie. A ce titre, il informe avoir repris contact auprès de l'architecte CADEL, pour réactualiser les devis faits auparavant et nous accompagner pour le suivi des travaux

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les conseillers AUTORISENT Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.**

## 4- DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention reçue en mairie à savoir :

Association ADAPEC : 1000 €

Rotary Club : 250 €

ADMR : Aucune somme sollicitée

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été prévu (et voté) au budget une somme de 2 800 € à cet effet. Monsieur LACROIX Thierry, conseiller et membre du Club de pêche des Cohés, sollicite oralement une demande de subvention de 1000 € car non versée l'année passée (Année nulle en raison de la pandémie COVID).

Plusieurs conseillers ne souhaitent pas donner une subvention à l'ADMR car grosse structure et préféreraient donner au milieu associatif rural.

Après échange, Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

ADAPEC : 1000 €

Rotary Club : 300 €

ADMR : 200 €

Club des Cohés : 800 €

Restent au budget : 500 €

*Madame THOUVENOT Nathalie rejoint la séance à 19h35*

*Après débat, Monsieur LACROIX Thierry quitte la réunion de Conseil à 19h40.*

Monsieur le Maire tient à rappeler que la Commune soutien les associations, que ce soit en prêt de matériels, bâtiments, achats divers (groupe électrogène, tables de brasseries, etc.), entretient (ex: tonte), et qu'il est plus que regrettable, de ne voir que l'aspect financier.

- **Après en avoir délibéré (11 POUR - 2 ABSECTIONS et 1 CONTRE) le Conseil Municipal APPROUVE l'attribution de subvention comme suit :**  
**ADAPEC 1000 € ; Rotary Club 300 €; ADMR 200 €; Club de pêche des Cohés 800 €.**

#### **5- ACHAT VEHICULE COMMUNAL**

En amont de la réunion, chaque conseiller a reçu par mail une proposition d'achat de véhicule pour la Commune. Sujet qui avait déjà fait l'objet de nombreuses interventions en réunion de Conseil.

Proposition de l'offre : Véhicule d'occasion, 110 000 km, type DOKKER DACIA, prix 4 000 €, (possibilité attache remorque 500€ )

**Après en avoir délibéré et à la majorité requise (13 POUR - 1 CONTRE - 0 ABSTENTION) le Conseil Municipal APPROUVE l'achat du véhicule présenté ci-dessus et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction.**

#### **6- CREATION POSTE ADJOINT ADMINSTRATIF TERRITORIAL 2ème CLASSE**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la secrétaire de mairie sera en congé maternité à compter du 16 août 2021.

Après contact auprès de la CC2T, il nous est proposé d'encadrer une stagiaire (formation secrétaire de mairie) pour une durée d'un mois environ (mi-juillet / mi-août) afin que d'une part, la stagiaire puisse avoir une expérience en milieu professionnel, tout en «étant en doublon avec l'actuelle secrétaire ; Puis dans un second temps lui proposer un CDD jusqu'à la fin du congé maternité.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil APPROUVE la création d'un poste d'adjoint administratif territorial 2ème classe, en CDD, à compter du 16 août 2021.**

## 7- AFFAIRES DIVERSES

- ✚ **Rue des Patureaux**: Monsieur le Maire informe que la réception des travaux n'a pas encore eu lieu car un soucis d'évacuation des eaux usées est apparu. Possibilité de réouverture de la zone en question.
- ✚ **Reconnaissance Catastrophe Naturelle Sécheresse** : Monsieur le Maire informe que la demande de reconnaissance de la commune comme catastrophe naturelle liée à la sécheresse 2020 a été faite.
- ✚ **Journée initiation au Football** : Une journée initiation au football est prévue le 09 juin 2021 sur le stade de foot d'Aingeray. Journée proposée et animée par Monsieur HAAS, habitant d'Aingeray.
- ✚ **Brocante** : Prévision de refaire la brocante à Aingeray en septembre 2021.
- ✚ **MAPA CD 90** : Monsieur le Maire informe que Monsieur DINEE Olivier a réalisé le MAPA pour la maîtrise d'œuvre du CD 90. Il sera publié prochainement.
- ✚ **Elections départementale et régionale** : Dimanche 20 juin 2021 et possibilité de deuxième tour le 27 juin 2021. Il reste des postes d'assesseurs à pouvoir

La séance est levée à 20h15  
Fait à Aingeray, le 04/06/2021

Le Maire,  
André FONTAINE

